

LA VIE POLITIQUE ROUMAINE

EN ROUMANIE

Le dernier numéro du bulletin officiel du Kominform, édité à Bucarest, consacre un article aux bruits qui ont courus cet été dans la presse mondiale au sujet d'un prochain rattachement de la Roumanie à l'Union Soviétique.

L'auteur de l'article, M. Stefan Voicu, ayant l'air de mener polémique avec un journal turc, qui a enregistré ces bruits, s'en prend, bien entendu, à l'impérialisme américain.

Il écrit :

« ...On ne manquera pas de remarquer que ces mensonges absurdes, inspirés par les fomenteurs de guerre américains ont un but très net : créer en Europe un climat favorable à une agression contre l'Union Soviétique. Ils veulent persuader les peuples que les Etats Occidentaux sont menacés par celle-ci. Et pour cela d'annoncer que : « Les Russes se préparent à une nouvelle action dans les Balkans et en Italie, que le Kremlin a mis sur pied un plan d'avance vers la Méditerranée et que le rattachement de la Roumanie est la première étape vers la réalisation de ce plan. On voit d'ici la manœuvre de ces provocateurs. »

Les journaux de Bucarest mènent campagne contre le clergé et les professeurs des écoles catholiques de Roumanie, et se servent, à cette fin, des mesures prises, lors de l'étatisation des écoles libres, contre deux directeurs des écoles catholiques de Timisoara, chez lesquels la police aurait découvert de grosses quantités de pièces d'or et de bijoux.

Au ministère de l'Information de Bucarest a été nommé un nouveau secrétaire général, M. H. Babeanu, qui remplace M. M. Floresco.

M. Popesco-Doreanu a été nommé secrétaire général de la Présidence du Conseil.

En 1945 la C.G.T. roumaine comprenait 12 fédérations, 513 unions, plus de 150 comités d'usine et près de 520.000 membres.

Aujourd'hui il y a 21 fédérations, près de 2.000 unions, plus de 4.000 comités d'usine et près de 1.530.000 membres.

A l'occasion de l'installation du nouveau Conseil de direction de l'Académie, entièrement réorganisée, le professeur Parhon, président du Praesidium de la République roumaine, a fait l'éloge de la nouvelle conception qui guidera l'activité des hommes de sciences, mise au service de la collectivité.

Basil Stefanescu, ancien député, ayant rempli la fonction de directeur de cabinet auprès de M. Richard Franasovici, quand il était ministre des Travaux publics, a été condamné à deux ans de prison, sous l'inculpation de sabotage économique.

Asociatii civile pe imobile

Un décret récent obligé pe proprietarii imobilelor cu mai mult de 2 apartamente să se constituie în « asociatii civile » pe imobile. Aceste asociatii sunt însărcinate cu întreținerea imobilelor, din fonduri create prin prelevări asupra chiriiilor, în mod proportional.

A L'ÉTRANGER

La revue « Curierul Roman » publie une information selon laquelle l'ancien ministre socialiste des Mines et du Pétrole, M. Tudor Ionesco, aurait été arrêté à Bucarest.

D. Popescu Doreanu a fost numit secretar general al Presedintiei Consiliului de ministri.

A l'occasion de l'anniversaire du 23 août, date à laquelle la Roumanie a renversé la dictature d'Antonesco et s'est rangée du côté des Alliés dans la guerre contre l'Allemagne de Hitler, les représentants à l'étranger des partis : national-paysan, libéral et social-démocrate indépendant ont lancé un manifeste dans lequel ils affirment solennellement qu'ils ne reconnaissent pas les décisions de la conférence danubienne, la nationalisation des industries de Roumanie et la dénonciation, par le gouvernement de Bucarest, du Concordat avec le Vatican.

APRÈS LES LOIS DE NATIONALISATION EN ROUMANIE Les protestations des pays lésés

Le Ministre de Grande-Bretagne à Bucarest a remis au gouvernement roumain une note protestant contre les dommages subis par les intérêts britanniques en Roumanie, par suite de l'application des lois de nationalisation.

LES INTERETS SOVIETIQUES SONT PRIVILEGIÉS

Le Foreign Office a publié le texte de la note adressée au gouvernement roumain.

Cette note déclare que la discrimination établie par le gouvernement roumain entre les intérêts britanniques qui tombent sous le coup de la loi de nationalisation et les intérêts soviétiques, qui en sort exempts, est contraire aux obligations découlant pour la Roumanie de l'article 31 du traité de paix accordant le traitement de la nation la plus favorisée aux intérêts britanniques.

UNE NOTE BELGE

Une note belge protestant contre la nouvelle loi roumaine sur les nationalisations a été remise au gouvernement de

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

La nouvelle loi pour la réforme de l'enseignement, mise en vigueur le 3 août dernier, embrasse non seulement le champ bien délimité de l'instruction, mais aussi de l'éducation.

Dans le préambule de la loi, le ministre de l'Enseignement Public, M. Gh. Vasilevici, déclare que le but de l'enseignement public est l'élimination de l'analphabétisme et la démocratisation du système d'enseignement qui doit embrasser tous les enfants en âge d'école et tous les illettrés.

La loi prévoit aussi l'orientation des loisirs et des activités extra-scolaires. De même elle se propose la formation de cadres spécialisés qui coopéreront à la consolidation de la démocratie populaire et à la construction de l'ordre socialiste.

L'éducation pré-scolaire sera organisée pour les enfants entre trois et sept ans,

Cu prilejul zilei de 23 August, consiliul partidelor national-tărănesc, liberal si social-democrat prin reprezentantii lor din străinătate au lansat un apel, in care declară, între altele, că nu recunoaste deciziile conferintei danubiane dela Belgrad, nationalizarea industriilor din România si denuntarea concordatului cu Vaticanul.

La 7 Septembrie, se va deschide la Paris, sedinta Consiliului Uniunii Internationale a Studentilor.

Delegatiile studentilor din cele 52 de țări care si-au anuntat participarea la această sesiune, vor aduce cu ele un bogat material informativ asupra activității organizatiilor nationale, asupra problemelor studentesti specifice țărilor lor, etc.

O delegatie de femei române-americane a fost primită la Departamentul de stat american de d.Thomson, director-adjunct al diviziei europene. Delegatia a depus un memoriu, împotriva politicii guvernului actual al României, cerând ca guvernul american să nu mai recunoască guvernul dlui Groza.

Bucarest, déclare un communiqué des Affaires Etrangères de Belgique.

LA FRANCE PROTESTE

Une note de protestation semblable aux notes britannique et américaine contre la loi de la nationalisation roumaine a été remise à Mme Anna Pauker, ministre des Affaires Etrangères de Roumanie, par le ministre de France à Bucarest.

Dans cette note, le gouvernement français s'élève contre la discrimination que la loi de nationalisation établit entre les intérêts soviétiques en Roumanie et les intérêts français. Les sociétés à capital soviétique ou à participation soviétique bénéficient en effet, aux termes de la loi de nationalisation d'un traitement plus favorable que les intérêts des autres pays signataires du traité de paix. Le gouvernement roumain n'offre en effet, en dédommagement des capitaux nationalisés de ces derniers pays que des obligations que l'Etat roumain s'engage à racheter sur les bénéfices nets éventuels des entreprises nationalisées.

dans des nurseries et des jardins d'enfants.

L'enseignement élémentaire commencera à l'âge de sept ans et comportera la langue nationale, la littérature, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'histoire naturelle et les sports.

La durée de l'éducation élémentaire est de sept ans, mais seules les quatre premières années sont obligatoires.

Les écoles secondaires comporteront quatre ans et seront complétées par des lycées, écoles normales, écoles techniques et écoles professionnelles. L'enseignement supérieur sera donné dans les universités, les instituts techniques et les écoles normales supérieures.

Des écoles spéciales de deux années seront créées pour préparer les ouvriers et les employés aux études supérieures.